

HCERES

Haut conseil de l'évaluation de la recherche
et de l'enseignement supérieur

Département d'évaluation des formations



Rapport d'évaluation

Grade licence Diplôme de formation générale en sciences odontologiques

Université de Lorraine

Campagne d'évaluation 2016-2017 (Vague C)

Rapport publié le 14/06/2017

HCERES

Haut conseil de l'évaluation de la recherche
et de l'enseignement supérieur

Département d'évaluation des formations

Pour le HCERES,¹

Michel Cosnard, président

En vertu du décret n°2014-1365 du 14 novembre 2014,

¹ Le président du HCERES "contresigne les rapports d'évaluation établis par les comités d'experts et signés par leur président." (Article 8, alinéa 5)

Évaluation réalisée en 2016-2017

sur la base d'un dossier déposé le 13 octobre 2016

Champ(s) de formation : Santé

Établissement déposant : Université de Lorraine

Établissement(s) cohabité(s) : /

Présentation de la formation

Les programmes d'enseignement du *Diplôme de Formation Générale en sciences odontologiques* (DFGSO) suivent les directives des arrêtés du 28 octobre 2009, relatif à la première année commune de santé (PACES).

Le DFGSO confère le grade de licence. Il est organisé en 6 semestres (180 crédits européens - ECTS). Les enseignements de la Première Année Commune des Etudes de Santé (PACES) permettent de préparer, à l'université de Lorraine, les concours d'accès aux études de santé (médecine, pharmacie, odontologie et maïeutique), ainsi qu'aux formations de kinésithérapeute, ergothérapeute, psychomotricien et manipulateur en électroradiologie (en parallèle, avec un concours spécifique). La PACES comprend un tronc commun de 7 unités d'enseignement (UE) et 1 UE spécifique à chaque formation ainsi qu'une UE « licence » destinée à faciliter les réorientations ou passerelles. Chaque filière a son propre *numerus clausus* et un classement spécifique au concours. Le coefficient attribué à chaque UE diffère selon les filières permettant une sélection sur des compétences différenciées et adaptées à chaque poursuite d'étude. Les enseignements de PACES sont organisés sur 3 sites à Nancy et un site à Metz, les cours magistraux (CM) sont dispensés en présentiel sur un site et en vidéo-transmission ou mis à disposition sur l'Environnement Numérique de Travail - ENT (vidéocours). Des travaux dirigés sont organisés pour 6 UE (groupes de 50 étudiants). Des passerelles vers plusieurs licences de l'université de Lorraine sont offertes aux étudiants reçus-collés (validation de 60 ECTS, non classés en rang utile aux concours choisis). Des réorientations pour les étudiants en difficulté sont proposées dès la fin du semestre 1 et après le concours.

Les deuxièmes et troisièmes années du DFGSO confortent les acquis de la PACES par l'acquisition d'un socle de connaissances scientifiques indispensables à la maîtrise ultérieure des savoirs et des savoir-faire nécessaires à l'exercice de la profession de chirurgien-dentiste, incluant les domaines de la séméiologie médicale, de la pharmacologie et des différentes disciplines odontologiques. Les enseignements sont centralisés à Nancy.

Analyse de la PACES

Objectifs de la PACES et modalités pédagogiques

Les objectifs, les programmes et les modalités d'enseignements, clairement exposés avec des fiches métiers et des vidéos illustrant les différents exercices professionnels, sont disponibles sur l'ENT. Les compétences exigées sont présentées lors de séances d'information en amphithéâtre, dès la rentrée. Les cours dispensés en présentiel (70%) ou préenregistrés (30%) sont transmis en vidéo en temps réel vers d'autres amphithéâtres et retransmis, depuis 2015, vers les ordinateurs des étudiants qui peuvent ainsi éviter des déplacements. Plus de 50% des CM sont podcastés. Pour les TD, les enseignants utilisent des supports communs afin de réduire l'inhomogénéité de l'enseignement selon les sites et les intervenants.

Il faut souligner la mutualisation significative de certains modules d'UE spécifiques. Ainsi, le module « Méthodes d'étude et d'analyse du génome » est commun aux étudiants en médecine, maïeutique, pharmacie et odontologie. Cependant, le dossier fourni par l'établissement ne précise pas le volume horaire de chaque UE spécifique.

Au total, le dossier exprime une réelle volonté de faciliter l'accès aux enseignements pour tous les étudiants, en leur proposant un large recours aux Technologies de l'Information et de la Communication pour l'Enseignement (TICE) et une information de qualité sur le cursus choisi. En revanche, on peut regretter un certain manque d'informations concernant l'organisation matérielle des épreuves du concours et des modalités de correction.

Dispositifs d'aide à la réussite

Un tutorat par des étudiants des filières santé mis en place par l'université de Lorraine est proposé sous forme de « colles » hebdomadaires et concours blancs validés par les enseignants et séances d'accompagnement et de conseils. Il serait intéressant de disposer d'indicateurs de suivi : nombre d'étudiants présents, impact sur les résultats notamment. Le dossier ne fait pas état de démarche et de mesures spécifiques envers les étudiants en difficulté, en voie d'abandon ou rencontrant des contraintes particulières.

La réorientation est facilitée à la fin du premier semestre (S1): forum d'information animé par des enseignants de licence, UE « licence » composée de modules mutualisés avec les premières années en informatique, sciences de la santé, STAPS, droit, mathématiques et informatique appliquées aux sciences humaines et sociales (MIASHS) ou Sciences de l'ingénieur, avec un semestre S1 de L1 (première année de licence) décalé pour quelques licences (intitulés non précisé). Des validations totales ou partielles de L1 sont possibles pour les étudiants ayant validé 60 ECTS et non classés en rang utile. Il convient de souligner le suivi des effectifs et des résultats des étudiants réorientés en licence.

Au total, les dispositifs d'aide à la réussite et de réorientation mis en place sont bien organisés. Toutefois le dossier transmis ne donne aucune indication sur le nombre d'étudiants qui ont bénéficié réellement de ces mesures.

Flux d'étudiants de PACES et taux globaux de réussite

Le dossier présente les effectifs étudiants des différentes filières et les principales caractéristiques de ces derniers (baccalauréat, origine géographique, taux de féminisation, titulaires de bourses). Les taux de réussite (classement en rang utile) ne sont indiqués que pour l'année 2012-2013 et ne sont pas différenciés selon le premier choix émis par chaque étudiant. Les pourcentages de réussite observés séparément chez les primants et les redoublants montrent des résultats très différents d'une filière à l'autre. En médecine, on note que parmi les étudiants classés 58% sont des primants. Cette valeur n'est que de 30% dans les 3 autres filières de santé. Il est regrettable que ces chiffres, globalement élevés par rapport aux moyennes nationales, ne fasse pas l'objet d'une analyse dans le dossier fourni par l'établissement, car celle-ci serait utile aux futurs bacheliers désireux de s'engager dans des études de santé.

Le redoublement peut être considéré comme un élément favorisant la réussite. Ainsi, dans l'exemple concernant l'année 2011-2012, 50,7% des étudiants non reçus à un concours sont admis à redoubler. Parmi ces redoublants, 70 % intégreront une des 4 filières accessibles en PACES.

Au total, en deux ans, 64% des étudiants qui se sont inscrits en PACES ont soit intégré une filière de santé, soit validé une première ou une deuxième année de licence.

Flux d'étudiants et taux de réussite dans chacune des filières de PACES

Tels qu'ils sont rapportés dans le dossier de l'établissement, les taux de réussite dans la filière odontologie sont difficiles à interpréter car ils ne prennent pas en compte le nombre de concours auxquelles s'inscrivent les étudiants ni leur premier choix s'ils sont inscrits à plusieurs filières : choix « préférentiel » ou choix « par défaut » le cas échéant. L'analyse fine des résultats au concours d'odontologie, prenant en compte, pour chaque étudiant le nombre de filières visé initialement ainsi que le classement préférentiel parmi les filières accessibles, reste à mettre en place.

Pilotage de la PACES

La gestion de la PACES est assurée par un département inter-facultaire dirigé par un enseignant-chercheur. Les moyens en termes d'agents d'administration ne sont malheureusement pas indiqués.

La composition des équipes pédagogiques et des jurys est donnée avec précision. Pour chacune des UE, la coordination des enseignements est assurée par un enseignant responsable. La commission pédagogique composée des responsables d'UE et des responsables de filières se réunit trois fois par an et joue essentiellement un rôle organisationnel et non évaluateur.

Il faut remarquer une démarche très active d'évaluation, par les étudiants, des enseignements et des modalités pratiques de dispensation (vidéotransmission, ENT, podcast). Cette initiative est originale et rarement retrouvée au niveau de la PACES.

Au total, le pilotage par un département inter-facultaire est intéressant, montrant une écoute des besoins des étudiants et une démarche d'amélioration continue des modalités d'enseignement et favorisant l'accompagnement des étudiants.

Il gagnerait cependant à s'appuyer sur un véritable conseil de perfectionnement comprenant les membres de la commission de pédagogie élargie aux étudiants, anciens étudiants et personnels administratifs pour développer des missions évaluatives à partir de données chiffrées.

Analyse des deuxième et troisième années

Objectifs de la formation et modalités pédagogiques

Le cursus est bien organisé, conformément aux arrêtés, sur 2 années d'étude avec une répartition des unités d'enseignement (UE) sur 2 semestres. Les objectifs du tronc commun sont clairement définis.

Les informations sur les connaissances à acquérir à l'issue des 2 années de DFGSO sont bien diffusées dans 2 livrets téléchargeables sur l'environnement numérique de travail.

Les UE sont présentées de façon détaillée avec les volumes horaires, le nom des enseignants responsables, les types d'enseignement et surtout les objectifs, mais les compétences attendues pour chaque UE ne sont pas souvent mentionnées. Cette organisation et les règles de validation des UE ne sont pas explicitées sur les documents mis à disposition des étudiants

Les UE librement choisies sont bien détaillées dans un tableau commun aux 4 années de formation générale et de formation approfondie dans les livrets étudiants et précisant pour chaque année les choix disponibles et leurs modalités de validation. L'utilisation d'outils numériques se limite à la mise en ligne d'une partie des enseignements sur l'environnement numérique de travail.

Des moyens modernes de simulation sont en place pour les enseignements pratiques précliniques au moyen de postes de travail simulant le patient et intégrant les outils de travail du praticien.

Le stage d'initiation aux soins infirmiers et le stage d'initiation aux fonctions odontologiques sont organisés mais leur évaluation est peu détaillée. Des stages en cabinet dentaire ou laboratoire de prothèses sont en place et sont un facteur d'ouverture vers le futur environnement professionnel des étudiants

Un certain nombre d'enseignements sont mutualisés avec la médecine, kinésithérapie, et l'Ecole Supérieure du Professorat et de l'Education de Nancy - Metz, mais il n'y a pas de précision sur ces collaborations, ce qui est regrettable.

Les dispositifs pour l'accueil des étudiants en situation particulière, sont limités à une organisation interne avec un tuteur désigné d'adaptation personnalisée des enseignements.

L'enseignement de l'anglais n'est organisé que sous forme d'UE librement choisie ce qui peut freiner l'atteinte de l'objectif de maîtrise d'une langue étrangère, qui doit être normalement atteint au niveau master par tous les étudiants. La préparation au Certificat Informatique et Internet (C2i) niveau 1 est réalisée conformément à la réglementation.

Des enseignements dédiés à la démarche scientifique existent (parcours master scientifique), mais le dossier ne donne aucune précision sur leur organisation et leurs résultats. Des passerelles entrantes avec accompagnement personnalisé pour l'accès direct en 3^{ème} année sont mentionnées mais le nombre d'étudiants concernés n'est pas mentionné.

Dispositifs d'aide à la réussite

La présentation des objectifs et des compétences attendues pour chaque UE est insuffisamment développée dans le dossier de l'établissement. Les modalités de validation ne sont même pas évoquées. Les étudiants ayant des contraintes particulières d'emploi du temps (problèmes de santé ou cumul d'emploi) sont bien pris en charge, par une aide personnalisée et un aménagement des emplois du temps, par la direction de l'Unité de Formation et de Recherche (UFR) d'odontologie. Les étudiants en situation de handicap sont bien pris en charge par une adaptation personnalisée des enseignements en concertation avec l'Institut Régional de Médecine Physique et de Réadaptation, des ergonomes ou kinésithérapeutes, et l'appui du service de santé universitaire. Il en est de même pour les étudiants en difficultés pédagogiques ou psychologiques, par un entretien personnalisé avec le Vice-Doyen en charge de la pédagogie, en collaboration avec la médecine Universitaire ou les services sociaux.

Les dispositifs favorisant la mobilité internationale sont peu présentés dans le dossier. Le dispositif ERASMUS est évoqué mais les universités concernées ne sont pas mentionnées, de même que les flux d'étudiants entrants ou sortants.

Pilotage de la formation

Les équipes pédagogiques sont bien décrites pour chaque UE avec un enseignant responsable et les enseignants intervenants. En revanche, les moyens administratifs affectés à la formation ne sont pas précisés.

Le conseil de perfectionnement réunit l'équipe de direction, des représentants de chaque sous-section d'enseignement et des élus étudiants au conseil d'UFR. Son fonctionnement est décrit de façon sommaire. Le travail de ce conseil a été dédié principalement à la mise en place des études dans le cadre de la dernière réforme et des documents afférents à destination des étudiants et aux modalités de contrôles des connaissances dont on regrette qu'il n'y ait aucune description dans le dossier.

L'équipe pédagogique a également entrepris des actions de formation et de sensibilisation à la mutation des pratiques pédagogiques. La composition des jurys de délibération des examens, outre la présence de la Direction, reste assez variable et donc assez floue.

L'évaluation des enseignements par les étudiants, réalisée en ligne sur l'environnement numérique de travail, est limitée et non clairement détaillée en ce qui concerne les moyens mis en œuvre. La prise en compte des résultats de ces évaluations n'est pas détaillée. Il en est de même pour la mise en œuvre de l'autoévaluation de la formation au niveau des instances de direction de l'établissement, qui n'est pas décrite dans le dossier.

Bilan des effectifs et du suivi des étudiants

Le bilan des effectifs et du suivi des étudiants est peu détaillé et peu analysé. Le seul document présenté est la fiche de synthèse fournie par l'université.

Sur les 5 dernières années, le nombre d'étudiants inscrits au DFGSO a nettement augmenté et de façon régulière : de 74 étudiants en 2^{ème} année en 2009 à 103 étudiants en 2^{ème} année en 2014.

Les taux de réussite en 2^{ème} année varient de 84,9% à 97,7% (moyenne de 90,6%). Le taux de réussite en 3^{ème} année est en moyenne de 84,1% et varie de 73,2% à 96,8%. Les taux de succès sont donc variables selon les années mais sans justification particulière.

Le devenir des étudiants ayant échoué aux examens et sortant de la filière n'est pas évoqué, ni les changements éventuels d'orientation. Les flux d'étudiants en passerelles entrantes ou sortantes ne sont pas analysés.

Globalement, les données concernant le suivi des étudiants sont incomplètes et insuffisamment analysées.

Conclusion de l'évaluation

Points forts :

Pour la PACES

- Pratiques pédagogiques utilisant les TICE pour faciliter l'accès aux enseignements.
- Dispositifs d'aide à la réussite innovants et performants (UE licence).
- Réorientation active des étudiants de PACES non classés en rang utile.
- Bon suivi des étudiants en particulier des « reçus collés » réorientés en licence.
- Evaluation des enseignements dès la PACES.

Pour les deuxième et troisième années

- Bonne organisation des enseignements du cursus, conforme aux recommandations nationales.
- Mutualisation significatives des enseignements.
- Place importante des techniques de simulations dans la pédagogie.
- Bon positionnement de la composante dans l'environnement socio-économico-culturel de la région.

Points faibles :

Pour la PACES

- Pas d'analyse détaillée et informative des résultats en PACES.
- Analyse insuffisante des taux de réussite aux concours selon les filières et en fonction des premiers choix.
- Pas de TD pour toutes les UE.

Pour les deuxième et troisième années

- Objectifs visés et compétences attendues pour chaque unité d'enseignement non définis.
- Organisation et règles de validations insuffisamment détaillées dans les documents destinés aux étudiants.
- Enseignement de l'anglais facultatif non conforme à l'objectif de maîtrise d'une langue étrangère au niveau master.
- Manque d'informations sur l'organisation et l'impact des évaluations des enseignements par les étudiants.
- Impact de la politique des enseignements adossés à la recherche et des partenariats internationaux non visibles, malgré la qualité de l'environnement dans ces domaines.

Avis global et recommandations :

Malgré la difficulté d'analyse du dossier, parfois incomplet, l'organisation de la PACES témoigne de la part de l'établissement d'une forte volonté d'offrir aux étudiants un environnement de travail et des enseignements de qualité. On relève également l'engagement des responsables de la formation et des responsables de licence accueillant des étudiants réorientés dans le suivi des étudiants, notamment de ceux qui n'ont pas pu s'engager dans les filières accessibles à l'issue des épreuves du concours.

Il convient cependant de développer le processus d'autoévaluation, en mettant en place un véritable conseil de perfectionnement réunissant des enseignants, des personnels administratifs, des étudiants. A l'aide d'indicateurs chiffrés, ce conseil devra, entre autre mission, procéder à l'évaluation objective des dispositifs d'aide à la réussite et affiner l'analyse des résultats obtenus par les étudiants par la prise en compte du nombre de concours auxquels ils s'inscrivent et le choix préférentiel de filières qu'ils expriment, s'il s'inscrivent à plusieurs d'entre elles.

En deuxième et troisième année, les documents d'information à destination des étudiants doivent être développés en précisant les objectifs visés et compétences attendues pour chaque unité d'enseignement.

Pour chacun des sujets examinés, de nombreux points d'amélioration sont mis en avant dans l'évaluation interne. Il faudra faire en sorte que cela ne reste pas à l'état de réflexion ou de projet.

Une mise en valeur des impacts de la politique de recherche et des échanges internationaux est souhaitable. L'université de Lorraine et l'UFR d'odontologie doivent engager une réflexion et des actions en vue d'atténuer les différences dans les résultats constatés d'une année à l'autre et d'élever le taux global de réussite.

Observations de l'établissement

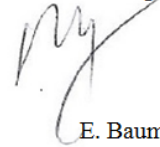
Diplôme de formation générale en Sciences Odontologiques

Observations :

Nous tenons à disposition des MCC de notre UFR pour les précisions demandées sur l'évaluation, elles sont disponibles pour les étudiants et affichées et mises en ligne.

" L'analyse fine des résultats au concours d'odontologie, prenant en compte, pour chaque étudiant le nombre de filières visé initialement ainsi que le classement préférentiel parmi les filières accessibles, reste à mettre en place." Ces données existent mais n'ont pas été intégrées au dossier. Cela sera le cas pour la prochaine évaluation.

Le Vice-Président en charge de la Formation



E. Baumgartner